

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2020**

Compte tenu du contexte sanitaire, l'assemblée Générale de Mines ParisTech Alumni, dont la date avait été repoussée en septembre dans la perspective de la tenir en présentiel, a eu lieu exceptionnellement cette année en visioconférence. Dans ces conditions, le vote des résolutions a été organisé préalablement par voie électronique (pas de vote en séance, ni de pouvoir). Soixante-quinze votants ont été dénombrés.

Paul Duphil ouvre la séance à 18 heures et demande d'excuser le Directeur de l'Ecole, Vincent Laflèche, retenu par une réunion urgente.

Après avoir accueilli et remercié les participants en ligne, il rend hommage à André Grandjean (P56), Délégué Général de l'Association de 1997 à 2009, décédé le 12 janvier 2020, un moment de silence étant observé en sa mémoire.

### Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

### Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Jean-Marc Le Guernic, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2019 : le rapport, les tableaux correspondants et le budget 2020 se trouvent en Annexe 2.

### Rapports du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes, Benjamin de Courcel, donne lecture des rapports établis, à la suite de la mission de révision des comptes 2019 qui lui a été confiée. Ces rapports, en Annexe 3 et 4, certifient la régularité et la sincérité des comptes 2019 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents.

### Cotisation 2021

Le Président commente les raisons pour lesquelles le Conseil d'Administration a soumis à l'assemblée générale une évolution des cotisations pour l'année 2021 : avoir une plus grande progressivité du montant de la cotisation, après la sortie de l'Ecole, et favoriser le prélèvement pour davantage fidéliser.

### Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président annonce les résultats du vote organisé par voie électronique pour le renouvellement partiel (6 administrateurs) du Conseil d'Administration (395 votants). Ces résultats se trouvent en annexe 5.

## Vote des résolutions

Le Président rend compte du résultat du vote des résolutions (75 votants) :

### **Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir eu communication du rapport du Président ainsi que des rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2019 et le bilan au 31 décembre 2019.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux Comptes.

*70 voix pour ; 1 voix contre et 4 abstentions : résolution adoptée à la majorité*

### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

Raphaëlle BARBIER (P2014 ICiv)

Bertrand COCHI (P 1967 ICiv)

Carole LE GALL (P 1989 ICiv/P1992 ICM)

Vincent LECOQ (P 1984 ICiv)

Jean-Luc LEGOUPIL (P 1973 ICiv)

Emmanuel MANNOORETONIL (P 1998 ICiv)

*74 voix pour ; 1 abstention : résolution adoptée à la majorité*

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la fixation à 120€ du montant de la cotisation pour 2021, ramené à 40€ pour les trois dernières promotions, à 80€ pour les quatre promotions suivantes et à 20€ pour les élèves en dernière année d'études (le prix de l'abonnement à la Revue étant comptabilisé à part). Elle approuve également l'application d'une réduction de 10€ du montant de la cotisation pour les adhérents qui opteront pour le prélèvement.

*72 voix pour ; 2 voix contre ; 1 abstention : résolution adoptée à la majorité*

### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

*69 voix pour ; 6 abstentions : résolution adoptée à la majorité*

\*\*\*

Des échanges ont lieu en séance, des précisions étant notamment demandées sur les actifs de l'association, l'utilisation de ses excédents, la structure de conseil Dynameans créée récemment en tant que filiale d'Intermines. Une participante suggère de mieux faire jouer le réseau pour l'intégration des jeunes qui partent en stage ou vont travailler à l'étranger.

La séance est levée à 19h30.

## Rapport de Paul Duphil, Président de l'Association Exercice 2019

Chers amis,

Après ces mois de confinement, puis de retour très progressif à une vie plus normale, qui nous ont conduits à décaler notre assemblée générale, je suis heureux de vous retrouver pour présenter, comme il est d'usage, le bilan des actions de notre Association au cours de l'année 2019.

Notre Association exerce ses activités pour partie en propre, et pour partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens des Mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, pour délivrer des prestations communes aux trois écoles des Mines du concours commun. J'évoquerai dans un premier temps l'activité directe de notre Association, avant de passer aux activités exercées par l'intermédiaire d'Intermines.

### **Activité directe de l'Association**

#### **Faits marquants concernant l'évolution générale de l'Association**

Notre communauté a continué à s'élargir, comptant plus de 13 500 membres statutaires fin 2019. Les diplômés du cycle ingénieur civil et du Corps en représentent à peine plus de la moitié (53%), aux côtés d'une proportion croissante de docteurs (21%) et de mastériens (22%), les Isupfériens (Ingénieur de l'institut Supérieur des Fluides, Energie, Réseaux et environnement) ne constituant, pour leur part, qu'un petit groupe (3%). Cette année, nous avons reconnu deux nouveaux masters spécialisés AI MOVE (Intelligence artificielle et mouvement dans les Industries et la Création) et DTE (Second Life : Deep Tech Entrepreneur). Cette diversité des cursus, tout en étant un atout, induit des degrés différenciés dans la connaissance et l'attachement à notre association. Aussi, toutes les opportunités pour en promouvoir les valeurs, en valoriser les activités sont mises à profit : remise de diplômes, organisation d'événements dans les centres de recherche (Fontainebleau en 2019), intervention auprès des étudiants en masters spécialisés ou de leurs associations...

En 2019, le déclin du nombre de cotisants a été enrayé (70 cotisants alumni de plus qu'en 2018), permettant une stabilisation à 28% du taux de cotisation chez les ingénieurs civils. De ce fait, sur le plan financier, les sommes collectées ont globalement progressé de 6% à 285,7K€, grâce, également, au plein effet de la revalorisation de la cotisation décidée pour 2018 et à votre générosité illustrée par la hausse du montant des dons. Cette situation ne doit toutefois pas masquer, chez les alumni des promotions les plus récentes, leur moindre taux de cotisation, ce qui nous interpelle quant aux leviers susceptibles de motiver leur adhésion.

#### **Les événements et activités spécifiques de notre association**

La construction du lien entre les élèves et l'association démarre pourtant dès leur intégration en première année (accueil de rentrée, traditionnel gala de parrainages...). Bien que le cycle ingénieur Civil ait été remodelé pour les élèves ayant intégré à la rentrée 2019, le « mentorat » a, pour la sixième année, été reconduit. Cette initiative organisée conjointement avec la Direction des Etudes et l'appui des deux représentants du BDE auprès des Alumni (nos VP Alumni), rencontre toujours du succès, plus de 100 binômes élève/alumni ayant été

constitués, qui vont pendant au moins un an échanger, de manière informelle, sur tous les aspects de la professionnelle. Merci à tous nos Alumni qui, pour la première fois, ont répondu positivement à notre sollicitation ou ont souhaité renouveler l'expérience. Ainsi toutes les promotions de 1981 à 2009 (celles qui ont reçu l'appel à mentor cette année ou les années passées).

La conférence sur l'utilité du réseau, organisée en partenariat avec Intermines Carrières, et qui fait témoigner quelques anciens, recueille, en revanche, une audience de plus en plus mitigée et son format est à adapter.

L'association a permis à près de 250 diplômés de Mines ParisTech en 2019, issus de tous les cursus, de participer au CV book et de bénéficier d'une relecture personnalisée de leur profil LinkedIn. Le site web dédié qui rassemble leurs profils est consultable via différents supports (ordinateur, tablette, smartphone), avec possibilité de faire des recherches par mots clés. Il a été communiqué, avant l'été, aux alumni et à plus de 4000 recruteurs, dont un quart à l'étranger (plus de 10 000 visiteurs). L'édition 2020 attire encore davantage de futurs diplômés (presque 300).

Favoriser les liens et la transmission entre générations de mineurs reste un des fils conducteurs de nos actions et des soutiens que nous apportons ponctuellement aux élèves pour encourager leurs initiatives. Malgré la présence d'un grand orateur venant du monde des arts, Guillaume Gallienne, et la remise concomitante du class gift de la promotion 2017, le grand Gala organisé par les élèves en 2019 à l'hôtel de Vendôme, n'a pas attiré beaucoup d'anciens. Quant à l'édition 2020, elle a dû être annulée, en raison de la crise du COVID 19. Les alumni ont assisté, en revanche, plus nombreux, à la conférence à laquelle les avaient conviés les étudiants de troisième année, dans le cadre du séminaire conçu autour de la thématique "Ingénieurs et Transitions Environnementales".

Saluons aussi la large participation des élèves de troisième année et des jeunes alumni lors de la soirée de Sainte Barbe, traditionnel moment de convivialité, auquel sont associés la Fondation et l'Ecole. Elle s'est déroulée cette année dans les somptueux salons de l'hôtel des Ministres, à Bercy, le siège de notre Ministère de tutelle, avec un débat sur l'Industrie du futur. Malgré les grèves, une centaine de participants ont pu ainsi entendre successivement les angles de vue du "politique" (la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher), du "praticien", (Philippe Varin (P75), Président d'Orano) et du "théoricien" (Thierry Weil (CM81), professeur émérite à l'École des Mines de Paris, ancien délégué général de La Fabrique de l'Industrie).

L'Ecole a accueilli en 2019 plusieurs réunions de promotions (58, 59, 73, 89, 99, 01...), et, ces « retrouvailles », toujours détendues et chaleureuses, sont souvent une occasion de donner des nouvelles de l'Ecole, de la Fondation et de notre association.

L'association a renforcé sa visibilité sur les réseaux sociaux : la page LinkedIn, tout comme la page Facebook sont systématiquement utilisées pour relayer les événements, des informations de l'Ecole, en complément de notre site.

### **Les travaux de l'Association, en lien avec l'Ecole**

Dans le prolongement de l'officialisation de nouveaux statuts pour l'université PSL, l'Ecole, qui en est un établissement membre et participe pleinement à ce projet collectif, a changé également de statut, devenant un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

La refonte du cycle ingénieur Civil se poursuit, portant maintenant sur les études en seconde et troisième année, et les alumni sont sollicités en tant que de besoin pour contribuer à cette construction.

Certains d'entre vous pourront être intéressés par l'offre de la nouvelle filiale de formation continue, Mines PSL Exed, qui vise à accompagner les cadres supérieurs et dirigeants dans les mutations induites par les technologies innovantes.

Partageant l'ambition de mieux mettre en valeur les travaux réalisés dans les centres de recherche, l'association s'est rapprochée de cette filiale pour mettre en place un cycle de matinées ayant pour thématique l'innovation dans toutes ses dimensions, scientifiques, organisationnelles ou managériales (report de la première conférence prévue en avril 2020). Plus largement, un de nos groupes de travail réfléchit sur l'organisation de grandes conférences à l'Ecole, contribuant à sa notoriété.

Notre association est, enfin, très investie dans la gestion de la Maison des Mines et des Ponts. Dans le souci d'accroître sa capacité de logement, des travaux de surélévation, pour gagner quelques chambres supplémentaires, ont été initiés. Par ailleurs, à la suite de la promulgation de la loi Elan qui oblige les sociétés HLM à se regrouper, il a été, dans un premier temps, décidé de demander l'obtention du statut de résidence universitaire avant de poursuivre la recherche d'une solution qui préserverait au mieux les intérêts de la Maison des Mines.

C'est, pour partie, grâce à la générosité d'un bon nombre de camarades, que la Fondation a clôturé sa campagne 2014-2018 avec un montant record de 35 M€. Cette campagne a été déterminante pour financer différents projets de l'Ecole, dont la rénovation et la modernisation de l'amphi Schlumberger inauguré en septembre dernier.

### **Les activités de l'Association à travers Intermines**

L'année 2019 a, une fois encore, montré le dynamisme des permanents et bénévoles d'Intermines, qui font bénéficier notre association d'une offre de services évolutive, et je tiens à remercier Anne Boutry, sa déléguée générale, et ses équipes.

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2019 sous la présidence de Jean-Yves Koch, Président de Mines Nancy Alumni. L'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2020 a approuvé les comptes de 2019 et le projet révisé de budget pour 2020.

Vous pouvez consulter le rapport d'activité détaillé d'Intermines sur son site

<https://www.inter-mines.org/fr/qui-sommes-nous/organisation/assemblees-generales-18110>

Je ne vous en livrerai que les principaux faits :

- **La revue des Ingénieurs (6 numéros) :**

Outre la mise en place d'une nouvelle équipe de rédaction, sous la houlette de Didier Perrin (P85), rédacteur en chef, secondé par Philippe Simon (P72), directeur scientifique, le numéro de novembre de la revue des Mines a concrétisé l'aboutissement du projet de rénovation mené tout au long du premier semestre 2019 (nouvelles rubriques : Le Grand Entretien, Carrière, Trajectoires...). Afin d'inciter les jeunes à devenir des lecteurs de la revue, son prix a été abaissé à 15€ (vs 25€) pour la première promotion sortie.

- **La Newsletter (10 numéros) :**

Le « Numéro spécial Silicon-Valley - mai 2019 » s'est ajouté aux 10 numéros parus durant l'année 2019. Envoyée sous forme électronique et téléchargeable sur le site, la newsletter bénéficie d'un taux d'ouverture oscillant entre 33 et 38 %.

- **L'Annuaire :**

Sa publication plus tardive, en novembre 2019 au lieu de septembre habituellement, aux vues de la difficulté croissante d'obtention de publicités, a favorisé un plus grand tirage (5 181 envoyés aux cotisants recensés à cette date, pour les trois Ecoles contre 4 632 en 2018). L'affichage des coordonnées des non cotisants dans les listes par promotion, supprimé en 2018 pour des raisons d'économie, a été rétabli.

- **Le Service Carrières :**

Dans un marché de l'emploi toujours très favorable pour les ingénieurs, les recruteurs ont intensifié leurs offres d'emplois (21 891 diffusées sur le jobboard vs 20 736 offres en 2018 et 6 341 offres en 2017).

Intermines Carrières a mis l'accent sur la promotion de ses services : développement des webinars, qui touchent une cible élargie de Mineurs (25 en 2019 contre 17 en 2018, soit 205 participations en 2019 contre 122 en 2018), pour compenser une moindre attractivité des conférences et ateliers à thèmes liés au développement personnel ou à la recherche d'emploi (82 événements contre 94 en 2018 et 95 en 2017, avec 846 participants contre 952 en 2018 et 728 en 2017), assiduité des groupes UFF et Tremplin, intégration de nouveaux profils dans l'équipe des conseillers carrières (124 entretiens contre 97 en 2018 et 87 en 2017), participation active au forum de chacune des 3 écoles, centrée sur du conseil CV et de la préparation aux entretiens de recrutement (163 entretiens avec des élèves 372 en 2018, et 324 en 2017, du fait de la moindre disponibilité de Mineurs pour les conduire).

Dans le domaine de la formation, seuls deux cycles (contre 6 en 2018) ont été organisés, dont l'un tend à s'essouffler ; ils n'ont rassemblé que 14 participants (vs 44 participants en 2018).

Enfin, les deux conférences de prestige, portant respectivement sur l'évolution du management à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (Cécile Dejoux) et l'entreprise en mouvement-réussir des transformations positives (Sylvie Jéhanno P91 et Philippe Zilberzahn) ont obtenu l'audience de 271 mineurs.

Les partenariats avec quelques autres associations d'Alumni (Telecom ParisTech Alumni, et IMT Mines Ales Alumni, et IMT Lille Douai en 2019) restent encore peu productifs.

- **Les Clubs, groupes régionaux et internationaux :**

Une centaine de réunions ont été organisées, coorganisées ou relayées par les Clubs en 2019, le dynamisme des clubs professionnels Mines Digital, MEDD (Mines Environnement Développement Durable), Mines Solutions Services, Aménagement et Construction (respectivement 12, 6, 6 et 5 événements) et du Club Mines Culture (8 sorties) ne se démentant pas. De leur côté, les 9 groupes régionaux (disparition d'Intermines Midi Pyrénées) et les 6 groupes géographiques s'impliquent pour animer localement la communauté des mineurs (respectivement 67 et 50 événements).

Tant la réunion annuelle des groupes géographiques à Nancy en mars 2019 que celle des Clubs et des groupes à Paris en octobre 2019 sont l'occasion de partager les pratiques, de renforcer la cohésion et de proposer des actions concrètes pour être encore plus attractifs vis-à-vis des élèves et de nos Alumni.

Un groupe de réflexion sur la définition d'une politique d'organisation et de communication des événements Intermines a été lancé fin 2019. Il a été aussi décidé de revoir la charte des groupes, qui datait de 2012.

- **Le cocktail Intermines (3 juin 2019) :**

L'invité d'honneur, Guillaume Pepy, PDG du groupe SNCF, a répondu aux questions de trois élèves ou jeunes diplômés, lors de ce cocktail qui s'est tenu à l'École, en présence de 250 personnes.



## Les activités de l'Association avec d'autres associations

Notre association a également continué ses activités avec d'autres associations d'alumni, en particulier PSL Alumni et IESF.

Pour PSL Alumni, 2019 a été marqué par l'élaboration des statuts de l'université et le choix des établissements membres de devenir membres composantes ou membres associés, ce qui a des conséquences sur les liens entre associations d'alumni. PSL a demandé en outre une mise en cohérence des statuts de PSL Alumni avec les statuts de l'Université. En revanche, les activités d'animation de PSL Alumni ont marqué le pas.

L'adhésion à IESF représente environ 5% du budget annuel de l'association. Le bureau et le CA se sont donc interrogés sur la pertinence du maintien de cette cotisation. En raison du résultat négatif des comptes 2018, il a été possible de minorer de 50% notre cotisation IESF pour 2019. Par ailleurs, dans une démarche commune avec nos amis de St Etienne et de Nancy, nous demandons à IESF d'une part une totale transparence sur les comptes et le montant des cotisations des associations adhérentes, et d'autre part une clarification des orientations et de la politique d'IESF.

**En conclusion**, quelques mots sur l'année 2020 déjà largement entamée. Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre début janvier le décès d'André Grandjean (P56), qui, avec efficacité et discrétion, avait consacré douze années (1997 à 2009) à l'animation de notre association, en tant que délégué général.

La crise COVID 19, inédite, nous a tous pris par surprise et touchés dans nos activités professionnelles, dans nos vies personnelles. Ses conséquences économiques risquent d'être sévères et de longue durée. Elle va aussi affecter notre association en 2020, indirectement à travers Intermines, puisque les recettes publicitaires, qui permettent de financer en partie la revue et l'annuaire, ont été drastiquement réduites. En conséquence, il a été décidé de renoncer cette année à la version papier de l'annuaire et de limiter à quatre le nombre de revues. Nous comptons sur votre compréhension, dans cette situation exceptionnelle.

Cette crise a toutefois aussi révélé combien le lien, la convivialité, la solidarité, ces valeurs auxquelles nous sommes tant attachés, étaient essentielles. Pour continuer à les faire vivre, notre association (nos deux assistantes), Intermines, et tous les bénévoles engagés à leurs côtés, se sont mobilisés, pour lancer des opérations d'entraide spécifiques (collecte de fonds pour du matériel médical, recherche de stages pour les élèves de seconde année...), ont innové avec de nombreuses conférences en visio. Je les remercie en votre nom, tout comme je remercie tous ceux d'entre vous qui ont participé à cet élan de solidarité.

J'espère que l'association continuera à bénéficier de votre fidèle soutien, qu'il soit financier par le biais de vos cotisations, encore plus indispensables dans ce contexte difficile, ou qu'il revête toute autre forme de contribution à nos actions.

Paul Duphil (P 83)

## Annexe 2 : Rapport du trésorier sur l'année 2019

### Résultats 2019

2019 a été une année profitable grâce à la conjugaison d'une baisse des coûts d'environ 31 K€ avec une augmentation des recettes d'environ 13 K€. Avant provisions et amortissements éventuels, le résultat ressort à 49 K€ vs 5K€ environ en 2018.

Il faut noter une baisse importante du coût Intermines tant pour la revue (22K€ en 2019 vs 34 K€ en 2018) que pour la subvention (63 K€ vs 66 K€). Cette baisse (15K€) représente la moitié de la baisse totale des coûts.

Compte tenu du niveau de résultat, il a été décidé de doter les provisions pour départ en retraite des deux agents au niveau de l'indemnité qui leur serait attribuée le jour de leur départ ; et par ailleurs de terminer l'amortissement du poste « matériel de bureau et informatique » qui comporte des équipements qui deviennent très âgés.

Dans ces conditions, le résultat net ressort à environ 40 K€. On trouvera, ci-après, quelques informations complémentaires sur les baisses de coûts obtenues en 2019 (hors Intermines).

Principales baisses des coûts 2019 vs 2018	
<b>Prestation architecte</b>	• <b>5660</b>
<b>Manifestation Sainte Barbe</b>	• <b>600</b>
<b>Transports et mission</b>	• <b>4200</b>
<b>Autres réceptions et invitations</b>	• <b>700</b>
<b>Affranchissements</b>	• <b>400</b>
<b>IESF Cotisation</b>	• <b>4700</b>
<b>IESF Assurance</b>	• <b>2 500</b>
<b>Subventions élèves</b>	• <b>3500</b>

### Budget 2020

Le poste recettes est en retrait sur 2019 (-7.8%) et, également, sur la première estimation communiquée au conseil de juin. Les montants des cotisations et des abonnements seront, très probablement, inférieurs aux niveaux atteints en 2019. En revanche, le poste Dons et legs devrait se situer au niveau de 2019.

S'agissant des coûts, les hypothèses d'Intermines ont été intégrées à nos calculs et, pour le reste, on a conservé une dérive inflationniste moyenne d'environ 1.5 % qui était l'hypothèse avant la crise sanitaire ; aujourd'hui, la moyenne des hypothèses semble plus basse mais l'étendue des valeurs nous engage à conserver notre valeur de 1.5% étant précisé qu'une dérive un peu plus faible serait sans grande conséquence sur notre budget.

Le coût Sainte Barbe est repris au niveau de 2019 bien que, à ce jour, il semble probable que cette manifestation ne pourra pas se tenir.

Les remboursements du chômage partiel n'ont pas été pris en compte ; il devrait y avoir quelques baisses dans le poste « personnel ».

Les amortissements sont réduits compte tenu de ce qui a été fait en 2019.

Le résultat reste positif (environ 11 K€), plus faiblement qu'en 2019 mais à un niveau encore satisfaisant dans le contexte actuel.



<i>Valeurs en euros</i>	2020
<b>PRODUITS</b>	<b>BUDGET</b>
<b><u>Produits de fonctionnement</u></b>	
Cotisations	216 000
Abonnements revue	29 000
Dons et legs cotisants	19 000
Produits divers (loyers, linkedin etc.)	20 000
Produits exceptionnels ou sur exercices antérieurs	0
Produits financiers et plus-value	600
<b>A) TOTAL PRODUITS</b>	<b>284 600</b>
<b>B) TOTAL CHARGES</b>	<b>273 150</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>11 450</b>
<i>Valeurs en euros</i>	2020
<b>CHARGES</b>	<b>BUDGET</b>
<b><u>Services extérieurs :</u></b>	
Intermines (subvention et revues)	93 450
<i>subvention</i>	70 529
<i>revues</i>	22 921
Loyer + charges locatives	45 000
Télécoms, internet, logiciels, poste et routage	9000
Cotisations organismes professionnels	11 000
Subventions Elèves	7000
Banques	3000
Services extérieurs	16 000
Réceptions-Manifestations- Invitations	4000
Fournitures bureau, abonnements	3000
Frais divers	0
Charges de personnel :	81 000
<b><u>Dotations aux :</u></b>	
Amortissements matériel bureau et informatique	200
Provisions pour charges de personnel	500
Provisions risques	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>273 150</b>

## ***Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2019)***

---

Aux adhérents,

### **Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mines Paris Tech Alumni relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les

comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 4 septembre 2020

Benjamin de Courcel  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

#### ***Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions réglementaires***

---

##### **Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 4 septembre 2020

Benjamin de Courcel  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Annexe 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration**  
**Résultats du scrutin**

---

395 votants

<b>Candidats</b>	<b>Total des voix</b>	<b>Classement</b>
Carole LE GALL (P 1989 ICiv/P 1992 ICM)	354	1
Raphaëlle BARBIER (P 2014 ICiv)	335	2
Emmanuel MANNOORETONIL (P 1998 ICiv)	305	3
Vincent LECOQ (P 1984 ICiv)	280	4
Jean-Luc LEGOUPIL (P 1973 ICiv)	248	5
Bertrand COCHI (P 1967 ICiv)	193	6
Hassan BOUHEMOU (P 1989 ICiv)	177	7
Guy ARLETTE (P 1967 ICiv)	158	8